

CHAMPAGNEY – EUROWATT
COMPTE-RENDU DE LA
PERMANENCE PUBLIQUE D'INFORMATION
DU 23 JUIN 2021
A CHAMPAGNEY

Projet éolien de
Champagney 



Compte-rendu rédigé par Quelia (agence de concertation, mandatée par Eurowatt)

TABLE DES MATIERES

1. <u>LES PARTICIPANTS</u>	2
2. <u>INFORMATION ET INVITATIONS POUR LA PERMANENCE</u>	3
3. <u>ORGANISATION DE LA PERMANENCE</u>	3
⊖ ACCUEIL – VIDEO D'ACTUALITE SUR L'EOLIEN	3
⊖ ATELIER 1 – LE PROJET ET LES PHOTOMONTAGES	4
⊖ ATELIER 2 – IMPLANTATION DU PROJET EOLIEN	7
⊖ ATELIER 3 – CONSTRUCTION ET IMPACT ECOLOGIQUE	7
⊖ ATELIER 4 – LA SOCIETE EUROWATT ET L'EOLIEN EN GENERAL	8
⊖ ATELIER 5 – EXPRESSION DES AVIS ET INSCRIPTION A LA LISTE D'INFORMATION ET A LA VISITE DU PARC EOLIEN	8
⊖ ACCUEIL	8
4. <u>DEROULEMENT ET FREQUENTATION DE LA PERMANENCE</u>	9
⊖ UNE TRENTAINE DE VISITEURS	9
⊖ DUREE DES VISITES	9
⊖ EXPRESSION D'AVIS ET ECOUTE RECIPROQUE	9
⊖ CONTRIBUTIONS ECRITES, INSCRIPTIONS	9
5. <u>THEMATIQUES ABORDEES</u>	9
⊖ INTEGRATION PAYSAGERE	10
6. <u>CONCLUSION</u>	10
7. <u>RECOMMANDATIONS DE QUELIA</u>	10
8. <u>CONTACT D'EUROWATT</u>	10
9. <u>ANNEXES</u>	11

1. Les participants

Ont participé à la permanence d'information une **trentaine** de personnes, habitants des communes de Broye-les-Pesmes, de Champagney, de Cléry, de Dammartin-Marpain, de Pesmes, de Vielverge ainsi que des élus membres du conseil municipal de la commune de Champagney, de Pesmes, de Montmirey-le-Château et de de Cléry. Des journalistes ont également visité la permanence, ainsi que Pascal BLAIN, candidat aux élections régionales pour le département du Jura et Président de l'association Serre Vivante, plusieurs membres de l'association 3DCV et un agent immobilier du territoire.

Mairie de Champagney

Pierre VERNE, Maire

Olivier PARIS, Maire-adjoint

Pascal AUVERNOIS, Conseiller municipal

Eurowatt

Les représentants d'Eurowatt : Simon MANCEAU, Nadège COLLET, Natacha LEFEBVRE, Victoria BICCHIERAY, Samuel BONGRAND, Cécile FARINEAU et Yves FILET

Quelia

Constant DELATTE et Noé FOURCAUD, concertants, chargés notamment de rédiger le compte-rendu de la permanence.

Ce compte-rendu restitue un résumé du déroulement de la permanence organisée par Eurowatt.

2. Information et invitations pour la permanence

Une actualité sur le site internet <https://champagney.projetdurable.fr/> pour informer de la tenue de cette permanence a été mise en ligne le 16 juin 2021. Un courriel d'information a été envoyé à la liste d'information du projet (76 adresses mails) le 16 juin 2021.

Les habitants de Champagney ont été invités à participer à la permanence par un tract d'information distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune en juin 2021.



Extrait du tract
d'information

(voir annexe en page
11)

Les maires de Champagney et des communes proches (Cléry, Mutigny, Pesmes, Dammartin-Marpain, Montmirey-le-Château, Montmirey-la-Ville, Pointre, Soissons-sur-Nacey et Vielverge) ont été informés par courrier en mai 2021 de l'organisation de la permanence d'information, suivi d'une relance par courriel un mois plus tard. Les élus ont aussi été conviés à une rencontre à l'initiative d'Eurowatt, en

marge de la permanence, dans la matinée du 23 juin 2021 et invités à revenir en soirée.

3. Organisation de la permanence

Les participants à la permanence étaient invités à découvrir le projet, à échanger avec les porteurs du projet et à contribuer à la démarche en participant à 5 ateliers en accès libre, à la Mairie de Champagney, à partir de 17h et jusqu'à 20h30 :

- Atelier 1 : le projet et les photomontages
- Atelier 2 : l'emprise foncière du projet éolien
- Atelier 3 : la construction et l'étude d'impact écologique
- Atelier 4 : la société Eurowatt et l'éolien en général
- Atelier 5 : expression des avis des participants, inscription à la liste d'information et à la visite du parc éolien

Les ateliers étaient organisés autour de panneaux (qui sont présentés dans les pages suivantes) et de vidéos. Les ateliers étaient animés par les 7 représentants d'Eurowatt, à l'exception de l'atelier 5 et du stand d'accueil, animés par Quelia.

La permanence s'est tenue dans le respect des gestes barrières (masque obligatoire, gel hydro-alcoolique, jauge de 20 personnes dans la salle principale)

➔ Accueil – Vidéo d'actualité sur l'éolien

3 vidéos étaient présentées à l'accueil, diffusées en continu (liens vers les vidéos accessibles sur Youtube en annexe) :

- *Éoliennes et faux procès – Désintox – ARTE*
- *Les éoliennes sont-elles (vraiment) écologiques ? – France Info*
- *Les éoliennes, une pollution sous-estimée ? – France Culture*

Atelier 1 – Le projet et les photomontages

L'équipe d'Eurowatt a présenté en détail le projet : chronologie du projet, gabarits des éoliennes étudiées, implantation des éoliennes et distance aux habitations.

Projet éolien de Champagne

CONCERTATION PUBLIQUE DU PROJET DE PARC ÉOLIEN DE CHAMPAGNEY

Étapes clés du projet :

- 2018 : Délibération du conseil municipal de Champagne
- Tout au long du projet : Concertation avec les élus, intervenants et secteurs locaux
- En cours depuis 2018 : Accords locaux sur des parcelles communales
- 2018 - 2019 : Lancement des études de faisabilité
- Hiver 2018 et Printemps 2021 : Menerge et dépôt d'un dossier de demande d'autorisation en Préfecture
- 2024 - 2025 : Construction
- Pendant 30 à 25 ans : Exploitation du parc éolien
- En fin de vie : Démontement et remise en état du site au cycle d'exploitation

Gabarits étudiés :

- 79 à 81 m
- 149 à 161 m
- 230 à 240 m

Carte de l'implantation du projet éolien et des distances aux habitations :

Implantation potentielle
Distance aux habitations

Panneau d'information sur le projet

Une présentation détaillée des variantes étudiées et de la variante retenue a permis aux participants de comprendre les réflexions qui ont mené à la définition de l'implantation finale des éoliennes.

ÉTUDE DES DIFFÉRENTES IMPLANTATIONS

Les variantes d'implantations non retenues

- 12 éoliennes** - Variante maximaliste
 - Un impact écologique plus important, notamment sur l'axe migratoire
 - Des éoliennes plus proches des habitations
 - Une productivité importante
 - Une implantation paysagère en quadrillage lisible
- 9 éoliennes** - Variante biodiversité
 - Un impact écologique moins important que la variante maximaliste
 - Des éoliennes plus proches des habitations
 - Pas de faisabilité paysagère
 - Proximité entre les éoliennes = une productivité moins importante
- 9 éoliennes** - Variante en ligne
 - Un impact écologique plus important que la variante retenue
 - Des éoliennes plus proches des habitations
 - Pas de faisabilité paysagère, notamment depuis Pesmes
 - Proximité entre les éoliennes = une productivité moins importante
 - Un impact écologique moins important que la variante maximaliste

La variante d'implantation retenue

- 8 éoliennes** - Variante optimale :
 - Eloignement aux habitations** : Toutes les éoliennes sont situées à plus d'un kilomètre des habitations
 - Paysage : une étude fine des impacts sur les bourgs de proximité et du patrimoine rapproché** : Une empreinte visuelle moindre depuis Pesmes
 - Un recul supplémentaire par rapport à Champagne en comparaison aux autres scénarios
 - L'alignement des éoliennes E1, E2 et E4 permet d'augmenter le recul à la vallée de l'Oignon
 - Accessibilité aux sites d'implantation** : Toutes les éoliennes sont localisées en forêt
 - 7 éoliennes sur B ne nécessitent pas la création de chemin
 - Des zones temporaires ont été créées en zone agricole pour limiter les impacts sur la forêt
 - Une acoustique maîtrisée et conforme à la réglementation** : Des émergences sonores sur le bourg de Champagne, de Dammarin-Marpain, de Mutigny et des Homeaux de la Tuillerie et de Champagnol qui seront atténuées par la présence de bridaige
 - Des servitudes techniques à prendre en compte** :
 - Eloignement de 500 mètres à la LGV
 - Un faisceau hertzien de la Défense avec une zone de protection de 300 mètres

Une variante qui tient compte de la biodiversité, des activités humaines et du paysage

Panneau d'information sur les variantes d'implantation

Les participants ont pu découvrir une sélection de 16 photomontages réalisés par bureau d'études spécialisé selon la méthodologie préconisée par le Ministère de la Transition écologique.



Panneau de photomontages n°1

5 — Photomontage depuis la rue des Varennes



6 — Photomontage depuis Cléry



7 — Photomontage depuis le Hameau de la Tuilerie



8 — Photomontage depuis le centre de Champagney

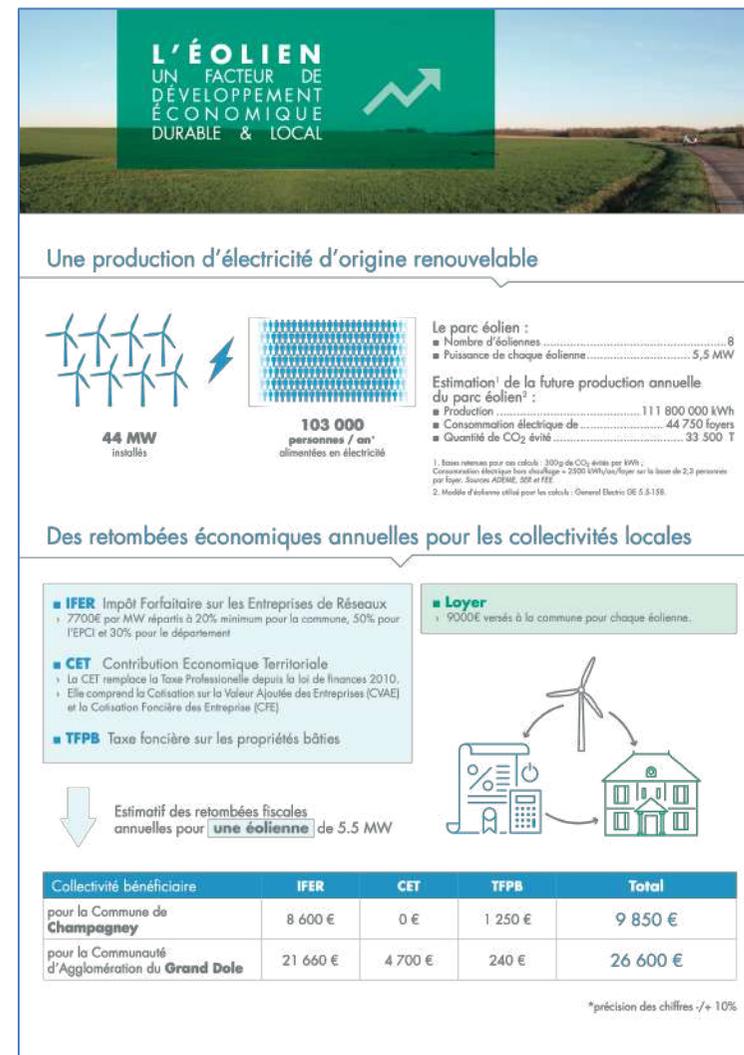


Panneau de photomontages n°2



Panneau de photomontages n°3

Les participants ont pu découvrir les retombées économiques du projet éolien des Vents du Nacey pour les collectivités.



Panneau d'information sur les retombées économiques



Photographie de l'atelier n°1

➔ Atelier 2 – Implantation du projet éolien

Les participants ont pu découvrir sur un écran les caractéristiques géographiques précises des éoliennes et des chemins d'accès, sur une carte dynamique en vue aérienne commentée par l'équipe d'Eurowatt.



Photographie de l'atelier n°2

➔ Atelier 3 – Construction et impact écologique

L'atelier 3 présente la construction et les mesures pour compenser les impacts des travaux et du parc éolien sur l'environnement.

CONSTRUCTION & ETUDE D'IMPACT ÉCOLOGIQUE

1 - La construction du parc éolien en quelques chiffres

Emprise	Surfacique/ Linéaire
Plateforme	3 000 m ²
Emprise temporaire (zones de stockage de poutres, assemblage de la grue)	7 440 m ²
Chemin renforcé en plaine	4 000 m
Chemin renforcé en forêt	6 500 m
Chemin créé en forêt	128 m
Chemin créé en plaine agricole	213 m
Câbles électriques enfouis	4 630 m

2 - Mesures spécifiques à l'avifaune (oiseaux)

- Des travaux de voiries, plateformes et d'enfouissement des câbles réalisés en dehors des périodes à enjeux
- Une prise en compte des enjeux avifaunistiques dans l'implantation des machines

3 - Protection des amphibiens

- Des travaux de voiries, plateformes et d'enfouissement du câble réalisés en dehors des périodes à enjeux
- Pose de crapauduc pour faciliter le déplacement sous la voirie
- Pose de barrières anti-amphibiens dans certains secteurs
- Des mesures spécifiques pour réduire l'impact sur les fossés avec une procédure de réaménagement adaptée

4 - Des mares forestières restaurées et des créations de prairies

- 9 mares qui bénéficieront de travaux de curage, de rebouchage de fossés d'évacuation voire d'une mise en commun de mares
- Extension de la mare tampon au niveau du ruisseau de Villeneuve & création d'une prairie de protection
- Un suivi du bon état écologique du milieu pendant toute la durée du parc
- 4,8 Ha de prairie humide le long du ruisseau de Villeneuve avec des mesures pour favoriser la biodiversité

5 - Un défrichement limité sur la forêt

- Surface déboisée (temporaire) par éolienne = 0.42 Ha
- Surface défrichée (définitive) par éolienne = 0.28 Ha ⇒ compensée
⇒ Equivalant à l'absence de pousse de 3 chênes (un chêne mûr occupe une place de 0.1 Ha)
- 128 mètres de chemin créé (pour l'accès à l'éolienne E8)
Destruction d'un chemin existant pour reboisement sur 800 m²

Reboisement d'un chemin forestier dans le bois des Maux Quartiers

Panneau sur la construction et les mesures pour l'environnement

➤ Atelier 4 – La société Eurowatt et l'éolien en général

Cet atelier a permis aux participants de découvrir la société Eurowatt et d'en apprendre plus sur l'éolien.



Photographie des ateliers n°2, 3 et 4

➤ Atelier 5 – Expression des avis et inscription à la liste d'information et à la visite du parc éolien

Des bulletins étaient accessibles aux participants pour :

- exprimer leurs avis ou poser une question par écrit, de manière nominative ou anonyme
- s'inscrire à la liste d'information
- s'inscrire à la visite de parc éolien qui aura lieu le 23 octobre 2021



Photographie de l'atelier n°5

➤ Accueil

Un stand d'accueil a permis aux gens de patienter avant de rentrer dans la salle afin de respecter la jauge de visiteurs maximum, en regardant plusieurs vidéos pédagogiques sur l'éolien.



Photographie du stand d'accueil

4. Déroulement et fréquentation de la permanence

Les participants sont accueillis à l'entrée de la mairie dès 17h00. Des conseillers municipaux de Champagney et M. DELATTE, Quelia, accueillent les participants tout au long de l'après-midi jusqu'à la fin de la permanence. Les arrivants sont invités à passer aux différents ateliers pour découvrir la démarche et échanger avec l'équipe d'Eurowatt. Des membres d'Eurowatt, présents à chaque atelier, expliquent en détail le projet et répondent aux questions des participants.

➔ Une trentaine de visiteurs

Les participants sont arrivés dès l'horaire d'ouverture puis tout au long de l'après-midi. Au total une **trentaine** de personnes sont venues à la permanence. La permanence a pris fin vers 20h avec le départ des derniers participants.

➔ Durée des visites

Les participants sont restés **en moyenne 1 heure** à la permanence, échangeant avec plusieurs interlocuteurs d'Eurowatt et avec les autres participants. **Certains participants, présents tout l'après-midi**, ont pu échanger longuement avec l'équipe d'Eurowatt.

➔ Expression d'avis et écoute réciproque

Les participants ont été encouragés à échanger, à poser des questions, à donner leurs avis sur le projet.

Plusieurs participants ont pu exprimer directement à Eurowatt leur **désaccord avec le projet**. Il est important de noter que **la cordialité et l'écoute réciproque** a été le marqueur principal de cet événement qui a permis un échange de qualité malgré les divergences d'avis.

De nombreuses thématiques ont été abordées et ont fait l'objet de réponses détaillées et personnalisées de la part des représentants d'Eurowatt pendant la permanence.

➔ Contributions écrites, inscriptions

Il y a eu 6 contributions écrites déposées lors de la permanence :

- 2 incluant des demandes sur l'acoustique (auxquelles Eurowatt s'est engagé à apporter des réponses spécifiques)
- 2 pour remercier de l'information sur le projet
- 2 exprimant des avis négatifs sur l'éolien, dont 1 qui met en cause l'impact négatif de l'éolien sur l'environnement et la valeur des biens immobiliers

3 participants ont demandé à inscrire leur adresse électronique à la liste d'information.

5. Thématiques abordées

Certains propos ont été formulés comme des questions, d'autres sous forme d'affirmations, d'attentes, d'inquiétudes voire de critiques. De nombreuses thématiques et questions ont ainsi été abordées par les participants. **La plupart de ces remarques, questions ou propos ont fait l'objet de réponses détaillées, d'explications et d'échanges qui ne sont pas relatés ici en détail, seuls les thématiques sont listées.**

Des thématiques spécifiques au projet :

- la distance des éoliennes aux habitations
- l'intégration paysagère
- l'environnement acoustique
- l'acheminement des éoliennes
- l'impact sur la forêt
- le dispositif d'information et de dialogue

Des thématiques plus générales :

- l'impact sur l'immobilier
- la production énergétique de l'éolien en France
- le recyclage des éoliennes

➤ Intégration paysagère

A noter que plusieurs participants ont affirmé que les photomontages présentés par Eurowatt et produits par le bureau d'études Jacquel & Chatillon n'étaient pas réalistes. Un représentant de l'association 3DCV présentait aux participants ses propres photomontages dont certains présentent des vues « zoomées. »

Certains participants vont jusqu'à préciser que les photomontages Eurowatt depuis les deux points de vue de Pesmes « ne peuvent pas représenter la réalité puisque l'impact visuel paraît bien en deçà » de ce qu'ils imaginent être « beaucoup plus impactant », ce qui motive leur opposition au projet.

6. Conclusion

La permanence a permis de présenter l'avancement du projet directement aux habitants de Champagney et de présenter plus concrètement l'intégration paysagère de l'implantation définie de 8 éoliennes avec les photomontages.

Certains participants, venus pour s'informer et mieux comprendre, ont semblé satisfaits de pouvoir échanger directement avec une équipe d'hommes et femmes engagés dans ce projet.

D'autres participants ont affiché une opinion négative envers le projet, mettant notamment en avant l'impact paysager, acoustique, environnemental et questionnant les conséquences sur la valeur des biens immobiliers.

7. Recommandations de Quelia

A l'issue de la rencontre, Quelia recommande au porteur du projet de poursuivre l'information du public notamment via le site internet et via les échanges avec la mairie de Champagney. Il est également fortement recommandé de continuer à informer régulièrement les maires et les habitants des communes voisines. Des présentations du projet aux conseils municipaux des communes qui le souhaitent pourraient être envisagées. Il est notamment apparu important d'informer les habitants du hameau de Champagnolot.

Concernant la question paysagère qui est un sujet récurrent d'interrogation voire d'inquiétude de la part des habitants, il semble indispensable d'assurer une large diffusion des photomontages notamment via le site internet du projet étant donné la circulation sur le territoire de photomontages non conformes et qui peuvent altérer le jugement des personnes qui veulent se faire une opinion.

Enfin Quelia recommande aux habitants qui n'ont pas pu se rendre à la permanence ou qui ont d'autres questions ou remarques de continuer à échanger avec Eurowatt pour obtenir des précisions sur tout sujet d'intérêt, ou pour faire connaître des enjeux locaux particuliers au porteur du projet.

8. Contact d'Eurowatt

Pour rappel le site internet d'information sur le projet éolien de Champagney :

<https://champagney.projetdurable.fr/>

et l'adresse email qui permet à toute personne de contacter les porteurs du projet à tout moment :

champagney@projetdurable.fr

9. Annexe – Tract d'information

**Projet éolien de
Champagney**

PERMANENCE D'INFORMATION

Eurowatt et les élus communaux engagent **Champagney** depuis 3 ans dans un **projet de transition énergétique**.

Venez découvrir les photomontages du projet et les résultats des études lors de la permanence d'information. Nous serons présents pour **répondre à toutes vos questions**.

Mercredi 23 juin 2021 à la mairie
venez quand vous le souhaitez
entre 17h à 20h30

i Les règles sanitaires en vigueur seront respectées.
Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition, et le port du masque sera obligatoire.

D'ici là, n'hésitez pas à consulter le site internet :
▶ <https://champagney.projetdurable.fr>

 **eurowatt**

Photomontage du projet réalisé depuis le Bureau de la Transition

Annexe – Liens des vidéos présentées à la permanence

https://www.youtube.com/watch?v=7Q82adWILCo&list=RDCMUC8EzKGkEiusTm7g0mTfkWkg&start_radio=1

<https://www.youtube.com/watch?v=4ri3eCTsoll&t>

<https://www.youtube.com/watch?v=80Ym5WFHSTg>